

Berne, 8 novembre 1988

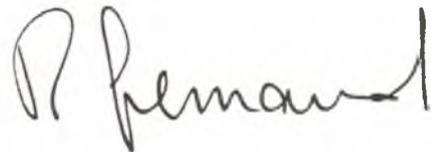
Chère consoeur, cher confrère,

Il y a de nombreuses raisons de suivre le Conseil fédéral et les Chambres, qui recommandent le rejet de l'initiative de l'Action nationale pour la limitation de l'immigration.

Cet envoi comporte deux articles donnant les motifs économiques de dire une sixième fois "non" aux xénophobes. L'un est du conseiller national Jean-Nicolas Philipona tandis que l'autre comporte une signature vaudoise, et féminine.

Je vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ce courrier et je vous prie d'agréer, chère consoeur, cher confrère, mes cordiales salutations.

Raymond Gremaud



Annexes: 2 articles

NB.- Désirez-vous des articles exclusifs ? Avez-vous d'autres vœux ? Je demeure toujours à votre disposition (031 22 28 30)

## UN REEL DANGER POUR LA SUISSE

Le 4 décembre prochain le peuple et les cantons se prononceront sur l'initiative populaire "pour la limitation de l'immigration". Cette 6ème initiative anti-étrangers, lancée par l'Action nationale, a été déposée à la Chancellerie fédérale le 10 avril 1985 munie de 112 977 signatures valables.

A noter que les cinq initiatives xénophobes lancées successivement entre 1965 et 1974 ont toutes rencontré un échec de plus en plus marqué au fil des années.

Il faut dire que pour désamorcer cette tendance xénophobe, le Conseil fédéral a pris depuis 1970 des mesures afin d'assurer un rapport équilibré entre l'effectif de la population suisse et celui de la population étrangère résidente. Entre autres, les contingents de travailleurs à l'année ont été diminués de plus de la moitié. Les saisonniers ne peuvent être admis que s'ils exercent effectivement une activité saisonnière dans une entreprise saisonnière.

Revenons à la sixième initiative contre les étrangers. Elle aurait comme conséquence de faire passer la population étrangère permanente de 1'016'000 personnes actuellement à 726 000 en 2004. Il s'ensuivrait donc une diminution de 300 000 personnes, dont 180 000 résidents auxquels s'ajoutent 57 000 saisonniers ainsi que 43 000 frontaliers. Au total donc, l'économie suisse devrait se priver de près de 280 000 personnes actives, un peu plus de 8 % de la population active!

En cas d'acceptation de l'initiative, l'activité touristique - pour ne prendre qu'un cas! - serait fortement entravée. Le tourisme est une branche très importante pour l'économie suisse. Elle est même essentielle à la survie de certaines régions. L'initiative enlèverait à la branche de l'hôtellerie et de la restauration un cinquième de sa main-d'oeuvre, alors qu'aujourd'hui déjà, il y a pénurie.

Si l'initiative passait la rampe, les fermetures d'hôtels et de restaurants se multiplieraient. A tout le moins, l'impérieux besoin de main-d'oeuvre créerait un recours massif aux travailleurs clandestins avec son cortège d'expulsions et de condamnations d'employeurs. Rien de tel pour alourdir le climat politique et accroître la tension entre les partenaires sociaux.

Le Conseil fédéral et les Chambres recommandent le rejet de cette initiative qui constitue un réel danger pour la Suisse. La voie de la raison commande de suivre cette recommandation.

Ariane Schneider

Initiative sur l'immigration  
NE PAS CONFONDRE

L'opinion publique est actuellement très sensibilisée par l'afflux de demandeurs d'asile et par les problèmes que cela entraîne sur le plan de l'accueil et du traitement des dossiers. Le problème est complexe, difficile, et les autorités fédérales et cantonales s'emploient à y apporter les remèdes les plus appropriés possible.

L'initiative "pour la limitation de l'immigration" ne prévoit aucune réglementation concernant les requérants d'asile. Par contre, elle prévoit d'inclure les réfugiés dans le contingent total des étrangers. Elle va donc à l'encontre de la logique même, puisque les vrais réfugiés souffriraient du contingentement des étrangers alors que la masse des demandeurs d'asile ne serait pas touchée.

Sous des apparences anodines, l'initiative aurait des conséquences très graves en cas d'acceptation. Le nombre des étrangers qui ne pourraient plus séjourner en Suisse se monte à 290 000, sans compter une importante diminution des frontaliers et des saisonniers. Au total, l'économie suisse devrait se priver de plus de 8 % de la population active. C'est tout simplement insupportable.

Des branches d'activités entières ne résisteraient pas au désastre que représenterait l'acceptation de l'initiative. Les secteurs du bâtiment, ainsi que l'hôtellerie-restauration seraient les plus touchés avec d'importantes industries d'exportation comme la chimie et les machines. Quant au secteur de la santé, il perdrait 9 % de ses effectifs, soit 16 000 emplois. Ceci dans une période où il est déjà très difficile de trouver du personnel.

Les étrangers ne sont pas de trop chez nous. Il faut se garder de les renvoyer chez eux. Ces travailleurs sont majoritairement originaires de pays voisins et ces renvois iraient à l'encontre des efforts que fait la Suisse à l'heure de l'unification européenne.

Il faut massivement rejeter cette sixième initiative xénophobe, le 4 décembre prochain.

Jean-Nicolas Philipona  
Conseiller national